

Le français est la langue officielle et commune du Québec. C'est la langue des institutions publiques, du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Le français est aussi un symbole commun d'appartenance et de participation à la société québécoise.

Pour apprendre ou mieux maîtriser le français, visitez [Apprendre le français](#) sur Québec.ca.

Il s'agit de l'unique point d'accès aux services d'apprentissage du français pour :

- les personnes âgées de 16 ans et plus au 1<sup>er</sup> juillet précédant la demande d'admission et domiciliées au Québec :
  - immigrantes;
  - canadiennes de naissance;
- les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises qui souhaitent recevoir ces services;
- les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Les cours de français du gouvernement du Québec sont gratuits. De l'aide financière incitative est aussi offerte aux personnes admissibles, à certaines conditions.

Ces cours de français sont offerts :

- à temps complet de jour ou à temps partiel de soir ;
- en classe ou à distance;
- dans toutes les régions du Québec.

Il existe également des formules de cours :

- entièrement en ligne ou à distance en différé;
- spécialisés par domaine d'emploi;
- en milieu de travail.

Notre Centre de formation générale aux adultes est un fier partenaire du gouvernement du Québec pour offrir des services d'apprentissage du français [préciser selon le cas] :

- à temps partiel / à temps complet;
- de niveaux débutant, intermédiaire ou avancé;
- en milieu de travail;
- spécialisés par domaine d'emploi.

Pour vous inscrire, visitez [Apprendre le français](#).